

# Compte rendu du Conseil municipal du 30 avril 2026

---

*Groupe d'opposition – Mignaloux-Beauvoir Partageons l'avenir*

Le conseil municipal du 30 avril a commencé par une brillante présentation de deux jeunes du CCJ, Lina et Arthur, engagés autour d'un projet de mise en place de l'exposition Helia pour lutter contre le harcèlement ! Nous tenons à souligner leur engagement et la qualité de leur présentation !

Le conseil a été marqué par un constat qui a traversé l'ensemble des débats : l'absence totale de travail en commission depuis le début du mandat.

Cette situation nous empêche d'exercer pleinement notre rôle d'élus, de comprendre en amont les choix proposés et de contribuer de manière constructive aux décisions.

Elle est d'autant plus regrettable que le Maire s'était engagé à travailler avec toutes les « sensibilités ».

## **CCAS : une occasion manquée d'ouverture démocratique**

Le conseil municipal a fixé à 16 le nombre de membres du CCAS (8 élus / 8 nommés).

Nous avons proposé d'élargir cette composition à 18 membres ( 9 élus/ 9 nommés) afin de permettre une meilleure représentation des groupes minoritaires.

Cette possibilité, pourtant offerte par la réglementation, n'a pas été retenue.

Nous regrettons ce choix qui limite le pluralisme au sein d'une instance essentielle pour les politiques sociales.

La répartition est ainsi faite:

- 6 élus de la majorité
- 1 élu de notre groupe
- 1 élu du groupe de monsieur Nédélec

## **Associations : un soutien voté, mais un point d'attention**

Nous avons voté en faveur des subventions aux associations.

Toutefois, nous resterons attentifs à la situation du club de handball, dont une partie de la subvention est conditionnée au maintien de l'équipe féminine en pré-nationale. Cette décision interroge, alors même que le club connaît une forte progression de ses effectifs ces dernières

années, notamment chez les enfants et les jeunes, et qu'il fait déjà face à des difficultés liées aux créneaux disponibles au gymnase.

Là encore, l'absence de travail en commission ne permet pas d'éclairer ces choix.

### **Fiscalité : une stabilité**

Les taux d'imposition ont été maintenus à leur niveau de 2025.

Nous avons voté pour cette stabilité, mais avec prudence.

Car derrière cette apparente continuité :

- aucune stratégie financière claire n'est présentée
- aucune vision à moyen terme n'est définie

La stabilité fiscale ne peut remplacer une véritable trajectoire budgétaire.

### **Budget primitif 2026 : un manque de lisibilité et de cap sur l'ensemble du mandat ainsi que l'abandon pour 2026 d'un projet important**

Le budget 2026 s'équilibre à 7,13 M€ en fonctionnement et 3,0 M€ en investissement.

Nous avons choisi de nous abstenir pour plusieurs raisons :

- Un budget sans vision : Il ne permet pas d'identifier clairement les projets structurants pour la commune.
- Une dépendance à l'épargne passée : Les investissements reposent largement sur l'épargne constituée résultant d'une saine gestion du mandat précédent, cependant il est important de se donner les moyens d'anticiper sa dégradation ce qui serait préjudiciable à l'équilibre financier de la commune
- Un projet structurant abandonné : la halle des sports : Nous regrettons vivement la disparition du projet de halle des sports du budget. Ce projet devait permettre une réalisation progressive avec une première structure dès 2027.

### **ALSH : un projet utile, mais questionnant sur l'accessibilité**

Nous avons soutenu le projet de séjour ALSH. Toutefois, son coût demeure élevé pour certaines familles. Sans la subvention sollicitée de 1 500 €, ce séjour resterait difficilement accessible aux foyers modestes. Nous avons donc demandé la réalisation d'un bilan, afin de vérifier que ce type de projet porté par la commune garantit l'accessibilité pour tous et favorise la mixité.

### **Conclusion**

Ce conseil municipal met en lumière un problème de fond : le manque de concertation et de préparation des décisions.

Nous avons réaffirmé notre volonté d'être une opposition constructive.

Mais cela suppose une condition essentielle : être pleinement associés aux travaux, notamment en commission.

Sans cela, le débat démocratique local ne peut fonctionner correctement.